LIVRE SEIZIÈME.

EXTRAITS ET MÉLANGES.

N° 1er.

*Analyse d’une tragédie chinoise.*

En parlant des représentations théâtrales et de l’art dramatique chez les Chinois, nous avons indiqué *l’Orphelin* *de la maison de Tchao*, une de leurs tragédies, traduite en français par le P. de Prémare, et la seule qui soit connue en Europe[[1]](#footnote-1). Nous avons cité le jugement avantageux que Voltaire a porté sur ce drame chinois : nous citerons encore celui d’un des plus habiles critiques du dernier siècle et l’un de nos meilleurs juges des pièces de théâtre. “Il est certain,” dit Fréron, “que les Chinois sont les peuples de l’Orient qui ont le plus de réputation par rapport à l’art dramatique. Leurs pièces sont jouées chez leurs voisins , comme les nôtres le sont dans les cours de l’Europe. Il y a sans doute de grandes beautés dans ces ouvrages; car seroit-il vraisemblable qu’une nation polie et lettrée s’amusât à des représentations où il n’y auroit ni bon sens, ni esprit, ni génie? Il est vrai que ces drames sont irréguliers ; mais nous les croyons plus raisonnables que tous ceux qui ont paru autrefois chez les Espagnols , les Italiens, les Anglais et les Français. Qui peut nier, cependant, qu’il n’y ait des choses excellentes dans ces anciennes pièces européennes?... On ne s’attend pas sans doute a trouver dans *l’Orphelin de Tchao* nos règles de théâtre rigoureusement pratiquées. Il n’y a ni unité de temps, ni unité de lieu ; mais , après les premières scènes, l’unité d’action et d’intérêt, la plus importante, si je ne me trompe , des trois unités, m’y paroît observée... M. de Voltaire convient aussi *qu'il y règne de l'intérêt*; mais il ajoute qu'il n’y a dans ce drame *ni développements de sentiments* , *ni peinture des mœurs* , *ni éloquence* , *ni raison* , *ni passion*. Je ne puis être de cet avis, et j’avoue que j’y trouve de tout cela. Eh! comment *l'intérêt qui y règne*, de l’aveu de M. de Voltaire, pourroit-il subsister s’il n’y avoit un peu de tous ces moyens de plaire et d’attacher?”

L’analyse et quelques scènes de cette pièce mettront mieux le lecteur à portée de juger du genre de talent et de la portion de génie dramatique qu’on doit accorder aux écrivains chinois.

Un tyran cruel, appelé *Tou-gane-cou* a obligé son ennemi Tchao-tune de prendre la fuite, et a fait périr toute sa famille au nombre de trois cents personnes. Un seul enfant au berceau, petit-fils de Tchao-tune, échappe à sa barbarie. La princesse, sa mère, sait que Tou-gane-cou le fait chercher pour l’immoler à sa rage; elle le prend dans ses bras, et le confie à un sage lettré, à un tendre parent, à un ami fidèle, au brave Tchin-yn. Après avoir mis en des mains aussi sûres ce précieux dépôt, qu’elle recommande avec la tendrese la plus vive et la plus pathétique, elle se tue, et prévient ainsi la fureur du tyran. Le prince, son époux, condamné à mort, s’étoit poignardé quelque temps auparavant.

Cependant Tou-gane-cou, qui croyoit se saisir aisément de l’orphelin, et qui apprend qu’on l’a sauvé, ordonne que tous les enfants au-dessous de six mois soient apportés dans son palais. Son projet est de les percer tous de trois coups de poignard, persuadé que l’orphelin sera du nombre.

Le généreux Tchin-yn ne sait où cacher son tendre pupille, son maître, son trésor. Enfin il songe à un respectable vieillard, ancien ami de Tchao-tune, qui avoit quitté la cour, et qui vivoit tranquillement à la campagne. Kon-sune est son nom. Tchin-yn va le trouver, et cherche à pressentir ce qu’il pense des malheurs de la maison de Tchao. Kon-sune en est instruit en partie; il en gémit et laisse échapper des imprécations contre Tou-gane-cou. Tchin-yn le voyant si favorablement disposé, lui révèle son grand secret. Cette scène me paroît admirable : le lecteur en jugera.

TCHIN-YN.

Seigneur, puisque vous savez si bien tout ce qui s’est passé, je n’en parlerai point; mais je vous dirai ce que vous ignorez peut-être. La princesse, prisonnière dans son palais, a mis au monde un fils qu’elle a nommé *Tchao-chi-kou-eulh*, *l'Orphelin de la maison de Tchao*. Tout ce que je crains, c'est que Tou-gane-cou ne vienne à le découvrir; s’il tombe une fois entre ses mains, il le fera mourir cruellement, et la maison de Tchao sera totalement éteinte.

KON-SUNE.

Quelqu’un a-t-il sauvé cet orphelin? où est-il?

TCHIN-YN.

Seigneur, vous faites paroitre tant de compassion pour cette famille, que je ne puis vous rien cacher. La princesse, avant sa mort, m’a confié son fils, et m’a recommandé d’en avoir soin jusqu’à ce qu’il puisse se venger de l’ennemi de sa maison. J’ai pris la fuite avec le petit orphelin, et je n’ai point trouvé de plus sûre retraite que de l’apporter chez vous. Je sais, Seigneur, que vous étiez l’intime ami de Tchao-tune; je ne doute point que vous n’ayez pitié de son infortuné petit-fils, et que vous ne lui sauviez la vie.

KON-SUNE.

Où avez-vous laissé ce cher enfant?

TCHIN-YN.

Ici près , sous des bananiers.

KON-SUNE.

Ne l’épouvantez point; allez le prendre et me l’apportez.

TCHIN-YN.

Bénis soient le ciel et la terre ! (*Il sort et va chercher l’enfant.*)

KON-SUNE.

Malheureux enfant! voilà donc tout l’appui de la maison de Tchao!

TCHIN-YN, *de retour*.

Seigneur, le voici. Mais j’ai oublié de vous dire que Tou-gane-cou, voyant que l’orphelin lui étoit échappé, veut faire mourir tous les enfants à peu près de son âge. En cachant l’orphelin chez vous , je m’acquitte de toutes les obligations v que j’ai à son père et à sa mère, et je sauve la vie à tous les petits innocents du royaume. Je suis dans ma quarante-cinquième année; j’ai un fils de l’âge de notre cher orphelin; je le ferai passer pour le petit Tchao; vous irez en donner avis à Tou-gane-cou, et vous m’accuserez d’avoir chez moi l’orphelin qu’il fait chercher. Nous mourrons, moi et mon fils; et vous, vous élèverez l’héritier de votre ami jusqu’à ce qu’il soit en état de venger ses parents. Que pensez-vous de ce dessein? Ne l’approuvez-vous pas?

KON-SUNE.

Quel âge dites-vous que vous avez?

TCHIN-YN.

Quarante-cinq ans.

KON-SUNE.

Il faut au moins vingt ans pour que cet orphelin puisse venger sa famille: vous aurez alors soixante-cinq ans, et moi j’en aurois quatre-vingt-dix. Puis-je espérer de parvenir à cet âge, et, quand j’y parviendrois , pourrois-je être de quelque secours à ce cher enfant? O Tchin-yn, écoutez-moi! Vous voulez sacrifier votre fils: apportez-le-moi ici; allez ensuite m’accuser à Tou-gane-cou; dites-lui que c’est moi qui recèle l’orphelin. Tou-gane-cou viendra avec des troupes investir ma maison; je mourrai avec votre fils, et vous élèverez l’orphelin de Tchao. Ce dessein est encore plus sûr que le vôtre. Qu’en dites-vous?

TCHIN-YN.

Ah! Seigneur, il vous en couteroit trop cher : donnons plutôt les habits de l’orphelin à mon fils ; allez me déférer au tyran; encore un coup, et moi et mon fils nous mourrons ensemble.

KON-SUNE.

Ce que j’ai dit, Tchin-yn, est une chose résolue ; ne songez pas à vous y opposer.

Après s’être disputé quelque temps la gloire de mourir, Tchin-yn se rend enfin aux fermes volontés de Kon-sune. Quel effet ne produiroit pas sur notre théâtre ce combat de générosité, habilement manié par un de nos bons écrivains ? Quelle grandeur d’ame, quelle élévation de sentiments! quel attachement pour leur maître et leur ami dans ces deux personnages! L’un consent à mourir, et l’autre à sacrifier son fils, ce qui sans doute est un plus grand effort que de mourir soi-même. Mais sur-tout quel noble sang-froid de magnanimité, quelle simplicité sublime dans cette familière interrogation: *Quel âge dites-vous que vous avez*, et dans le calcul que fait Kon-sune!

TCHIN-YN.

Si vous sauvez l’orphelin, vous obtiendrez une gloire immortelle. Mais, Seigneur, si Tou-gane-cou vous fait arrêter, le moyen que vous souteniez les interrogatoires, et que vous souffriez les tortures! Mon nom vous échappera peut-être; nous serons mis à mort, mon fils et moi; j’aurai donc le regret de voir que l’héritier de Tchao n’en mourra pas moins, et que c’est moi qui vous aurai plongé infructueusement dans le précipice.

KON-SUNE.

Tchin-yn, ne craignez rien; quoi qu’il arrive, je ne me dédirai jamais. Allez, prenez soin de l’orphelin : pour un vieillard comme moi, qu’il meure, c’est peu de chose.

TCHIN-YN.

Puisque votre parti est pris, il n’y a pas de temps à perdre: allons vite prendre mon fils, et l’apportons dans ce village. C’est avec une joie mêlée de douleur que je mets mon fils à la place de l’orphelin: c’est pour moi un devoir, une justice. Mais quelle perte que celle du vertueux Kon-sune!

Telle est la fin du second acte. Au commencement du troisième, Tchin-yn apprend aux spectateurs qu’il a porté son fils chez Kon-sune, qu’il a mis l’orphelin en sûreté, et qu’il vient pour dénoncer Kon-sune. Il demande à un soldat de la garde du palais à parler à Tou-gane-cou, dont il n’est pas connu; et pour obtenir audience , il fait dire qu’il apporte des nouvelles de l’orphelin de Tchao. Le tyran paroît.

TOU-GANE-COU.

Où dis-tu que tu as vu l’orphelin de Tchao?

TCHIN-YN.

Dans le village Tai-pin; et c’est le vieux Kon-sune qui le tient caché chez lui.

TOU-GANE-COU.

Comment as-tu pu savoir cela?

TCHIN-YN.

Kon-sune est de ma connoissance. J’allai hier chez lui, et je vis par hasard , dans la chambre où il couche, un enfant sur un riche tapis. Je dis alors en moi-même : Kon-sune a plus de soixante-dix ans; il n’a ni fils, ni fille. Je lui découvris ma pensée. Cet enfant, lui dis-je, ne seroit-il pas l’orphelin qu’on cherche tant? Je m’aperçus que le vieillard changea de couleur, et qu’il ne put rien répondre: d’où j’ai conclu, Seigneur, que l’enfant dont vous êtes en peine est chez le vieux Kou-sune.

TOU-GANE-COU.

Va, malheureux, crois-tu pouvoir me tromper? Tu n’as eu jusqu’ici aucune haine contre Kon-sune; par quel motif viens-tu l’accuser d’un si grand crime? Est-ce par affection pour moi? Si tu me dis la vérité, ne crains rien; mais si tu la trahis, la mort sera le prix de ton imposture.

TCHIN-YN.

Retenez, Seigneur, votre colère un moment, et daignez m’écouter. Il est vrai que je n’ai aucun sujet d’en vouloir à Kon-sune; mais quand j’ai su que vous ordonniez qu’on vous apportât tous les enfants du royaume pour les faire mourir, alors, dans la vue de sauver, d'une part, la vie à tant d’innocents, et d'une autre, me voyant à l’âge de quarante-cinq ans , et ayant eu depuis un mois un fils, il auroit fallu vous l’offrir, Seigneur, et je serois demeuré sans héritier. Mais l’orphelin de Tchao une fois découvert, les enfants de tout le royaume ne seront point égorgés, et mon fils, mon fils unique, n’a rien à craindre. Voilà pourquoi j’ai cru devoir accuser le vieillard Kon-sune.

TOU-GANE-COU.

Je crois que tu as raison; oui, je me rappelle en effet que le vieux Kon-sune étoit l’ami de Tchao-tune. Il n’en faut pas davantage; il aura voulu sauver l’orphelin. Qu’une troupe de soldats d’élite soit prête à marcher dès ce moment; je veux aller avec cet homme au village Tai-pin, et me saisir du vieux Kon-sune.

Le tyran se rend, en effet, avec des troupes à ce village. Il fait entourer la maison de Kon-sune, et donne ordre qu’on le lui amène. Le généreux vieillard paroit devant lui. Il affecte la surprise, l’inquiétude et la crainte; il nie qu’il ait dans sa maison le malheureux orphelin: tout cela pour que le tyran soit persuadé dans la suite qu’il a immolé la véritable victime. Tchin-yn se présente avec fermeté , et accuse en face Kon-sune. Tou-gane-cou fait souffrir au vieillard les plus cruels tourments; enfin la douleur lui fait avouer qu’il a chez lui le reste infortuné de la maison de Tchao. Le tyran se le fait apporter, et lui enfonce par trois fois le poignard dans le cœur... Quel horrible spectacle pour Tchin-yn! Il est saisi de douleur, il détourne ses yeux paternels, et cherche à cacher ses larmes... Kon-sune, indigné, parle ainsi au tyran: “O le plus scélérat de tous les hommes, Tou-gane-cou, prends garde à toi. Songe, impie, qu’il y a sur ta tête un Ciel, qui voit tous tes crimes et qui ne te les pardonnera jamais. Pour moi, je n’ai nul regret à la Vie.” (*Il se tue*.)

Tou-gane-cou témoigne sa reconnoissance à Tchin-yn : “Venez, lui dit-il, demeurer dans mon palais, vous y serez traité honorablement; vous y élèverez votre fils; quand il sera parvenu à l’âge de raison, vous lui apprendrez les lettres, et.vous me le donnerez pour que je lui apprenne la guerre. J’ai près de cinquante ans, je suis sans héritier; j’adopte votre fils.” Tchin-yn accepte cette offre, et l’on doit sentir l’intérêt qui résulte de cet incident, si naturel et si noise- heureusement imaginé.

L’orphelin est donc élevé dans le palais du cruel oppresseur de sa famille. Il se croit le fils de Tchin-yn, qui lui fait porter le nom de Tchin-poei. Sa jeunesse est employée à l’étude des lettres, et on le forme ensuite à tous les exercices militaires: ces soins et ces faveurs lui font bénir la main bienfaisante de celui qu’il regarde comme son second père.

On retrouve précisément ici le même défaut que notre célèbre satirique reproche avec tant de raison à Lopez de Vega, fameux poète espagnol: Despréaux avoit en vue une de ces pièces, lorsqu’il dit que le héros

Enfant au premier acte, *est* barbon au dernier.

L’orphelin chinois est au berceau dans les trois premiers actes ; il a vingt ans au commencement du quatrième. On conçoit que des peuples très-sensés puissent se prêter à ce manque de vraisemblance, quoiqu’ils le sentent et s’en aperçoivent: nous passons des choses bien plus absurdes à nos opéra.

Le temps donc arrive de dévoiler à Tchin-poei sa naissance, les malheurs de sa triste famille, et ses propres infortunes. Tchin-yn s’y prend d’une manière adroite et la plus propre à tenir le spectateur en suspens. Il a peint toute l’histoire de la maison de Tchao sur un grand rouleau de papier; il y a représente toutes les malheureuses victimes de la fureur de Tou-gane-cou. Il laisse comme par oubli ce rouleau dans sa bibliothèque, où il sait que le jeune homme doit se rendre incessamment. Celui-ci y vient, en effet ; il trouve cette feuille et la déploie ; son œil est étonné, attendri à la vue de tous ces tableaux d’horreur et de barbarie. Il y voit un homme qui de sang-froid ordonne tous ces assassinats. Il est indigné contre ce monstre, et il voudroit en purger la terre. Tchin-yn , sans être vu, observe attentivement l’impression que font sur son jeune maître ces sanglantes peintures. Quand il le voit ému , il entre et se présente. Tchin-poei lui demande l’explication de ce rouleau. Tchin-yn entre alors dans le détail des malheurs de la maison de Tchao: il lui raconte la fuite de son grand-père , le meurtre de son père, de sa mère, de tous les siens, les dangers où l’orphelin lui-même a été exposé, la manière dont on l’a sauvé, la générosité du citoyen qui a sacrifié son fils, celle du vieux Kon-sune, etc. Tchin-poei écoute cet affreux récit avec la compassion qu’inspire l’humanité ; mais il ne soupçonne pas qu’il doit y prendre un intérêt particulier. Tchin-yn lui nomme la maison de Tchao et tous ses parents, dont il n’a garde de se croire issu ; mais il ne lui nomme pas le cruel ennemi de cette maison et l’auteur de sa ruine. Il le désigne sous le nom de l’*habillé de rouge*, parce qu’il est peint dans le rouleau avec un habit couleur de sang. Tchin-yn termine sa touchante narration par ces paroles : “Il y a maintenant vingt années que tout cela est arrivé, et l’orphelin de la maison de Tchao doit avoir présentement vingt ans ; il ne songe pas à venger son père et sa mère : à quoi songe-t-il donc? Il est bien fait de sa personne; sa taille est avantageuse ; il sait les lettres, et il est très-habile dans le métier des armes. Son grand-père, qu’est-il devenu? Toute sa maison a été impitoyablement massacrée ; son père s’est poignardé ; sa mère s’est étranglée ; et jusqu’ici il ne s’est pas encore vengé ! C’est bien à tort qu’il passe dans le monde pour un homme de cœur.”

TCHIN-POEI.

Mon père, il y a un temps infini que vous me parlez ; il me semble que je rêve, et je ne comprends rien à ce que vous me dites.

TCHIN-YN.

Puisque vous n’êtes pas encore au fait, il faut vous parler clairement. Le cruel *habillé de rouge*, c’est Tou-gane-cou; Tchao-tune, c’est votre grand-père; Tchao-so, c’est votre père; la princesse, c’est votre mère ; je suis Tchin-yn, leur ancien et fidèle ami, et vous êtes l’orphelin delà maison de Tchao.

TCHIN-POEI.

Quoi! je suis l’orphelin de la maison de Tchao ! Ah ! vous me faites mourir de douleur et de colère ! (*Il tombe presque évanoui dans un fauteuil*.)

TCHIN-YN.

Mon jeune maître, revenez à vous.

TCHIN-POEI.

Hélas! vous me faites mourir! Si vous ne m’aviez pas dit tout cela , d’où aurois-je pu l’apprendre? Mon père , asseyez-vous dans ce fauteuil, et souffrez que je vous salue. (*Il le salue*[[2]](#footnote-2).)

TCHIN-YN.

J’ai relevé aujourd’hui la maison de Tchao; mais, hélas! j’ai perdu la mienne; j’ai arraché la seule racine qui lui res-toit. (*Il pleure*.)

TCHIN-POEI.

Oui, je le jure, je me vengerai du traître Tou-gane-cou.

TCHIN-YN.

Ne faites pas tant de bruit, de peur que Tou-gane-cou ne vous entende.

TCHIN-POEI.

J’y mourrai, ou il périra, le traître. Mon père, ne vous inquiétez pas; reposez-vous sur moi de ma vengeance.

En effet, l’orphelin parvient à se saisir de la personne du tyran; il le fait enchaîner et conduire au supplice. Il est coupé tout vif en trois mille morceaux, et quand il n’a plus ni peau, ni chair, on lui tranche la tête.

Tchin-poei s’applaudit d’avoir vengé sa maison; il embrasse Tchin-yn; il le comble de richesses et d’honneurs; il donne ordre enfin qu’on élève au généreux Kon-sune un magnifique tombeau.

“Tel est,” dit Fréron, “le dénouement de cette tragédie chinoise, pleine de beautés. On voit que l’intérêt n’est point divisé, et qu’il augmente de scène en scène. Le poète chinois (comme Voltaire, qui a traité le même sujet ) ne fait point paroître la femme de Tchin-yn, pour qu’elle s’oppose à la grandeur d’ame de son époux, en l’empêchant de sacrifier son fils; pour occasionner par ses alarmes et par ses cris un second sujet de tragédie; ni pour que le tyran en devienne amoureux , ou se rappelle une vieille flamme romanesque; troisième incident qui auroit fait perdre de vue l’objet principal. La pièce marche avec rapidité. Le sacrifice du fils de Tchin-yn est réel, et je ne sais si cela n’est pas aussi beau, aussi sublime que toute autre fiction. Il n’y a pas non plus dans la pièce chinoise de maximes politiques, de brillantes tirades qui amusent l’esprit, et qui retardent l’action. Mais on y trouve des sentiments héroïques, de grands mouvements. La terreur et la pitié, ces deux puissants ressorts delà tragédie, y sont portées aussi loin qu’elles peuvent aller. C’est peut-être un faux enthousiasme qui me saisit, mais j’avoue que cette pièce me donne une grande idée du génie dramatique des Chinois. Elle m’a plus d’une fois attendri jusqu’aux larmes en la lisant. Que seroit-ce donc si elle étoit animée du jeu pathétique et touchant d’un Sarasin dans le rôle de Tchin-yn![[3]](#footnote-3)”

1. Voyez tome VI, page 50. [↑](#footnote-ref-1)
2. Rit et cérémonial chinois pour exprimer la piété filiale. [↑](#footnote-ref-2)
3. *Année littéraire*, 1755, tome VIII, page 145, et *Journal étranger*, septembre, 1755. [↑](#footnote-ref-3)